

#### CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE DELIBERATION N° 2022-04-05-09

## DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

## LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 05 AVRIL 2022,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation;

Après en avoir délibéré;

#### **DECIDE**

De créer le Diplôme InterUniversitaire Médecine de la personne âgée, porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice: 42

Votes: 26 Pour: 23 Contre: 3 Abstentions: 0 Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

**Mathias BERNARD** 

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA **Modalités de recours** : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de

TRANSMIS AU RECTEUR:

PUBLIE LE :

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



### DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

# DIU Médecine de la personne âgée

- Création -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales

Etablissement(s) partenaire(s): Toutes les UFR Médecine accréditées pour la Capacité

de Médecine de Gérontologie

Responsable du diplôme : Emmanuel COUDEYRE

Validation à compter du : 5 avril 2022 Validation accordée jusqu'à fin 2024-2025

Délibération CFVU N° 2022-04-05 09





#### A - Présentation du projet

#### I - Contexte général - Objectifs de la formation

Les besoins en soignants formés à la prise en charge de personnes âgées vont croissants avec le vieillissement de la population, aussi bien à l'hôpital que dans les réseaux de villes ou les établissements médico-sociaux.

Parallèlement, la spécialité de gériatre fait face à un défi de renouvellement avec la création récente d'un DES de Gériatrie et la disparition effective de la Capacité de Médecine de Gérontologie.

Le DIU Médecine de la personne âgée est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la Capacité de Médecine de Gérontologie et forme aux fonctions de Médecin Coordonnateur d'EHPAD ou Coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU Médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription du DIU Coordination en Gériatrie.

Pour les médecins de médecine polyvalente, le DIU Médecine de la personne âgée ouvre droit à postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il est obligatoire de l'avoir pour postuler dès lors que l'on n'est pas titulaire de la Capacité de Gérontologie antérieurement obtenue. Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de Médecin Coordonnateur.

À l'issu de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention lié à la perte d'indépendance et notamment :

- évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisées.

#### II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales



#### III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucun

#### IV - Partenaires de la formation

Toutes les UFR Médecine accréditées pour la Capacité de Médecine de Gérontologie (programme commun).

Autonomie d'organisation pour le centre facultaire local.

Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Le comité pédagogique national est composé des professeurs : Yves ROLLAND (Toulouse), Dominique SOMME (Rennes), Gaétan GAVAZI (Grenoble), Armelle GENTRIC (Brest), Sylvie BONIN GUILLAUME (Marseille), Christine PERRET GUILLAUME (Nancy) et Claude JEANDEL (Montpellier)

Cependant, la mise en œuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves) et assuré au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

#### V – Responsable du DIU

Responsable Pédagogique :

Nom, Prénom: Emmanuel COUDEYRE

Statut: PU-PH

Coordonnées: emmanuel.coudeyre@uca.fr +33 4 73 750 900

CHU Clermont-Ferrand, Hôpital Louis Michel, 61 Rue de Châteauguay, 63118 Cébazat

<u>Coordonnateur Pédagogique :</u>

Nom, Prénom : LAHAYE Clément

Statut : PH (intervenant extérieur agréé par l'UCA)

Coordonnées : clement.lahaye@uca.fr +33 4 73 75 45 94 / 06 82 04 63 40

CHU Clermont-Ferrand, Hôpital Gabriel Montpied, 58 rue Montalembert, 63003 Clermont-Ferrand



#### VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe pédagogique (cf ci-après). Gérée par le collège national des enseignants en Gériatrie, la plateforme SIDES-NG permet une évaluation de la qualité des contenus de formation en continu.

Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et des séminaires sera réalisée à l'issue de chaque séance ou séminaire théorique et en fin de formation permettant de relever des points d'améliorations et collecter des suggestions pour les cours de l'avenir.

#### Personnel de l'Université Clermont Auvergne

Pr COUDEYRE Emmanuel – PU-PH

#### Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Dr LAHAYE Clément PH CHU de Clermont-Ferrand
- Dr BOHATIER Jérôme PH CHU de Clermont-Ferrand
- Dr DADET Sylvain PH Centre Hospitalier de Brioude

#### VII - Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2022-2023

Niveau de la formation : 3<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
FC	<ul> <li>Médecins de spécialités médicales souhaitant renforcer leurs compétences en gériatrie et en particulier les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente</li> <li>Médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU Coordination en Gériatrie</li> </ul>	Être titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France et/ou pour les praticiens diplômés hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Durée de la formation : 130 heures sur une année universitaire

Calendrier de la formation : d'octobre à juin - examen en juin

Lieu de la formation : UFR Médecine et Professions Paramédicales - Clermont-Ferrand



Ouverture en formation initiale (FI): non

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 700 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Chaque centre facultaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de son UFR

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 3 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : définie en fonction de la capacité d'accueil des centres universitaires, soit 30 inscrits maximum pour l'UCA

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé 04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

#### **B** – Description de la formation

#### I – Organisation générale de la formation

La formation s'organise sur 130 h réparties en présentiel et en e-learning comme suit :

	Volume horaire	Lieu de la formation
Formation en présentiel :  - dont enseignement par apprentissage des compétences en local - dont séminaires avec analyse de pratiques	37 h 21 h	UCA UCA
Formation en distanciel via la plateforme nationale UNESS (SIDES NG)	70 h	E-learning Plateforme UNESS
<u>Evaluation</u>	2 h	UCA



#### II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National des Professionnels de Gériatrie ont élaboré la formation.

#### La formation est constituée de :

- 70 heures d'e-learning (plateforme pédagogique UNESS (A noter : travail personnel évalué à 130 h)
- 37 heures d'apprentissage par compétences en présentiel,
- 6 demi-journées de séminaire en présentiel (21h).

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Enseignement théorique en e-learning (plateforme nationale UNESS)
- Mises en situation sous forme de cas cliniques commentés avec analyse de pratique (présentiel)
- Séances de simulation, jeux de rôle en présentiel
- Congrès professionnel

#### **PROGRAMME DE LA FORMATION THEORIQUE EN E-LEARNING**: (70 heures)

- Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, poly-pathologie, cascade gériatrique, fragilité
- Evaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la PA, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluri-dimensionnelle.
- Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation
- Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition
- Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire
- Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes
- Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques
- Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres
- Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).
- Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale
- Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie
- Infection du sujet âgé
- Pneumopathie du sujet âgé
- Infections urinaires du sujet âgé
- La rééducation de la fracture du col du fémur
- AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)
- Le diabète du sujet âgé
- Hyper et hypothyroïdie
- La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)
- Evolution démographique et vieillissement
- Vieillissement rénal et insuffisance rénale du sujet âgé
- Le syndrome confusionnel
- L'épilepsie du sujet âgé



- Le sommeil
- Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé.
- Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ...)
- Vieillissement cardio-vasculaire
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathies dont RA.
- Troubles du rythme cardiaque dont FA
- Vieillissement et risque thrombotique
- Maladie thrombo-embolique veineuse
- L'HTA, l'hypotension artérielle
- Maladie coronarienne
- Spécificités gériatriques du sujet cancéreux
- Prise en charge onco-gériatrique
- Mvélome
- Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires...)
- Insuffisance respiratoire chronique, BPCO
- Maladie de Parkinson
- L'ostéoporose, vitamine D
- L'arthrose
- Constipation
- Surdité du sujet âgé
- Problèmes et pathologies ophtalmologiques du sujet âgé
- Dermatologie du sujet âgé
- Mesures de protection juridique
- Neuropathie périphérique du sujet âgé
- Sepsis
- Sigmoïdite
- Infections cutanées et candidose
- Grippe
- Arthrite microcristalline (goutte, CCA)

#### **PROGRAMME FORMATION PRATIQUE**: (37 heures)

- Étude de cas pratique, récit de situation clinique complexe et authentique RSCA
- Séminaire thématique avec acteurs locaux :

Fin de vie et éthique

Situations d'urgence

Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète...)

Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence.

Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...)

Séances par une méthode éprouvée d'apprentissage des compétences (simulation, observation standardisée...) organisée par le comité pédagogique local pour mise en pratique des connaissances acquises par la formation en E-learning.



<u>REUNIONS</u> présentielles locales sur 6 demi-journées impliquant les acteurs locaux pour favoriser la connaissance du réseau local (équipe mobile, onco G...) et abordant les thèmes suivants :

- 1 demi-journée : Fin de vie et éthique
- 1 demi-journée : Situations d'urgence
- 1 demi-journée : Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète...)
- 1 demi-journée : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence.
- 2 demi-journées : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections.)

#### HORS MAQUETTE DIU - Participation optionnelle recommandée soit :

- au congrès local/régional de Gériatrie : pour l'Auvergne, la Société de Gérontologie Centre Auvergne (SGCA), pour ARA la Société Rhônalpine de Gériatrie (SRG),
- soit aux Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (JASFGG).



	N	ombre o	d'heures	5		Cont	role des conna	aissance	s	
INTITULE UE					Theoriqu	e	Pratiqu	ie		Coeffi
	TOTAL	СМ	TD	TP	Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Période d'examens	cient de l'UE
UE 1 : Notions fondamentales en Gériatrie	18	10		8						
UE 2 : Situations d'urgence	23,5	13	3,5	7	,		assiduité (validée ou non			
UE 3 : Maladies Chroniques	21	14	7		écrits : EvC notée sur 20		validée) + RSCA final (noté sur			
UE 4 : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence	21,5	10	3,5	7	+ EvT sur UNESS notée sur 20	3	20) durée : 30 min :	1	juin	
UE 5 : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections)	24,5	13	3,5	8	durée : 01h30		10 min présentat° + 20 min			
UE 6 : Oncogériatrie - Fin de vie et éthique	20,5	10	3,5	7			discussion			
TOTAL	128h	70h	21h	37h	1,5h		0,5h			
TOTAL GENERAL					13	0 h				



#### III - Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est obtenu si :

- l'assiduité est validée
- les modules d'e-learning sont validés (100 % de réussite)
- la moyenne de l'épreuve théorique nationale et de l'évaluation des pratiques professionnelles est supérieure ou égale à 10 sur 20 (Ecrit en évaluation continue)
- la note de de l'épreuve théorique nationale est supérieur ou égale à 8 sur 20 (Ecrit épreuve terminale)
- la note de l'évaluation des pratiques professionnelles est supérieure ou égale à 10 sur 20 (Oral).

#### Condition d'assiduité (présentiel)

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 6 demi-journées de séminaires locaux et aux 37h de formation en présentiel.

#### Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100 % aux QRM évaluatifs et de 100 % des feedbacks.

Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement en CNEG puis par les UFR.

Réussite à une épreuve écrite distanciel sur UNESS - SIDES-NG sur 1h30 (coef de 3, note éliminatoire à 8/20)

#### Validation de la pratique

Présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA)

Les RSCA viseront à évaluer principalement les compétences cliniques, d'acteur de santé publique, éthiques et déontologiques, de communication, de coopération/collaboration, scientifique et réflexive.

Note éliminatoire : inférieure à 10/20, coefficient 1, durée 30 minutes (10 minutes présentation, 20 minutes discussion)

L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique local.

Les UE ne se compensent pas entre elles. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

Redoublement possible une seule fois après accord du comité pédagogique local.



#### IV – Compétences acquises pendant la formation

COMPÉTENCES	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Évaluer la situation physique, psychique, sociale et	V		V	V		
environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).	Х		Х	Х		
Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non,						
adaptée aux personnes âgées dans une approche		Х	Х	Х	Х	Х
préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.						
Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de			.,	.,		
leurs intrications (Polypathologies, troubles cognitifs).			Х	Х		
Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant						
compte des contextes sociaux et managériaux des	Х		Х			Х
structures et des professionnels qui seront mobilisées.						

#### V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
LAHAYE Clément	CHU Clermont-Fd	PH	Gériatre	12345	0/4/36
BOHATIER Jérôme	CHU Clermont-Fd	PH	Gériatre	1,2,3	0/1/10
GIMBERGUES CADET Claire	CHU Clermont-Fd	PH	Gériatre	4,6	0/3/0
DADET Sylvain	CH Brioude	PH	Gériatre	456	0/1/12
MONAT Thierry	CHU Clermont-Fd	PH	Psychiatre	4	0/1/0
HAGER Marie-Odile	CHU Clermont-Fd	PH	Onco-Gériatre	6	0/3/0
GUASTELLA Virginie	UCA	Pr Associée	Palliatologue	6	0/2/0
RALET Marie	Mutualité française	Médecin salarié	Méd. Coordonnateur d'EHPAD	1	0/1/0
FONLUPT Bruno	EHPAD	Salarié	Directeur EHPAD	1	0/1/0
GREIL Annick	CHU	PH	Pneumologue	3	0/2/0
HENG Anne-Elisabeth	UCA	PU-PH	Néphrologue	3	0/2/0
ESCHALIER Romain	UCA	PU-PH	Cardiologue	2-3	0/2/0
DE CONTO Christelle	CHU		Psychologue	4	0/2/0
ROCHE Carole	CHU		Diététicienne	1	0/1/0



Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 6 heures

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 124 heures dont 70 heures en e-learning non impactés car élaborées par le Collège National des Enseignements de Gériatrie et le Conseil National des Professionnels de Gériatrie mis à disposition via l'UNESS et 54 heures en présentiel impactées (comprenant les 2 heures d'examens).

#### VI - Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Pr COUDEYRE Emmanuel PU-PH
- Dr LAHAYE Clément PH CHU de Clermont-Ferrand
- Dr BOHATIER Jérôme PH CHU de Clermont-Ferrand
- Dr DADET Sylvain PH Centre Hospitalier de Brioude

#### VII - Modalités d'admission

Modalités de recrutement : sur dossier de candidature à télécharger sur le site de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales de Clermont-Ferrand.

Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes. En cas de formation hors pays francophone une attestation de maitrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

Le recrutement est assuré au niveau local de la mise en œuvre de la formation (inclut les universités participant à la mise en œuvre de la formation sur un territoire).

#### VIII - Mobilité à l'international

sans objet

#### IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.



Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 24/01/2022

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 05/04/2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans jusqu'à fin 2024-2025

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU

114



- In formation continue:
 - Medicine de spécialists
 médicine souhaitant
 renforcer leurs ampétences
 en déroitre et en pertouier
 les médicines généralistes.

urgenfistes ou exerçant en service de médecine polyvalente. • Médecies souhaltant assurer les fontions de Médecin coordonnateur



	900
22	.5
EDICAL	reuni
ARAM	50
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES SEANCE PLENIERE DU LUNDI 24 JANVIER 2022	a Coocal de PIEB de Méderine et des Brofessions Daramédicales des réuni le lundi
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 24 JANVIER 2022	Drofessions
LUN	į
E N	1
DE L'UFR D E PLENIERS	Médacina
ANC	ą
35 SE	8
T D	
ES-VERBA	Concel
PROC	

EXTRAIT DU

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 24 janvier 2022 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

# ORDRE DU JOUR :

# 3.2 - Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaèlle ROBERT qui soumet à l'approbation des membres du Conseil la demande de création d'habilitation suivante au titre de l'année universitaire 2021/2021 :

le 31 jaméer	Directeur	test	1
Clermont-Ferrand, le 31 jamés	Pleme CLAVEL Dayen - Direct		\
ŏ			

-
9
-
103
20
- 5
40
20
-
0
44
180
40
-50
- 5
- tu
-
7.6
- 22
-
- 25
$\approx$
200
-50
- 20
er.
-10
-27
781
~
-
60.
787
465
- 66
- 25
100
-
3
- 6
-
-
70
41
2
Ti
~
90
-

sont approuvées à

Après examen, cette demande de création et sa tarification (annexe D)

Tunanimité.

de dispositifs territoriaus de Gériabre et qui intégreront à l'Issue de cette formation, le DIU coordination en Gériatrie.

d'EHPAD ou coordonnateur

# EXTRAIT certifile conforme au registre des délibérations

formula da la formulado	Objectin Public vise	Malame	Medi		infection .	ı
The second second		-		- Service		
	Formation qui remplace la Capacité de Médecine de Géromologie					
D.L.U. Médacine de la Personne Agée	Objectif de formation : - Permettre au Médecin non Gériatre d'améliorer sa pratique dans la prise en	1 année				
En partenariat avec toutes les UFRs de Médecine	charge d'un patient âgé.  - Ouvrit le droit à postuler à la qualification en dériatrie dès	136 h				
accréditée pour la Capacité de Médecine de Génontologie	fors que le candidat safisfrait aux cribères de la commission de Génatire augrès du Conset National de l'Ordre	Présentiel : TP locaux	CLERMONT- FERRAND	1,700 €		
Aybride	des Médecins (CNOM).  - Pré-requis nécessaire à l'inscription du DIU. Coordination en Gériatrie.	Séminaires : 23.h	Minimum: 8 inscrits	Tarif		
Responsable pédagogique : Pr. Emmanuel COUDEYRE	formant aus fonctions de Médecin Coordonnateur d'EHPAD ou Coordonnateur de dépositié berthoriaux de Gérènie Discontin d'Anoui	E-learning: 70 h Examens:	30 inscribs			
Coordonnation: De Clément LAMAYE	à la Coordination, DAC, entre autreil. Public visé : - En formation initiale :	24				